

Médecins-dentistes diplômés en dépit du confinement et du coronavirus

Malgré les conditions difficiles créées par la pandémie de COVID-19, les cliniques universitaires de médecine dentaire ont pu **mener à terme toutes les filières accréditées** et les examens ont pu se dérouler comme prévu.

Texte : Andrea Renggli, rédactrice SDJ ; photo : m2d

Les effets secondaires du coronavirus se sont aussi fait sentir pour celles et ceux qui devaient passer l'examen fédéral de médecine humaine en 2020. En effet, ils auraient dû passer l'examen écrit en août et l'examen pratique début septembre. Mais comme bien d'autres choses, ce calendrier a été complètement bouleversé par la pandémie. L'examen pratique a été annulé fin mai. En lieu et place, les plus de 1200 étudiants en médecine humaine concernés devront faire valider leurs aptitudes et capacités en pratique clinique, soit en tant que médecin-assistant soit par un stage de six semaines. La commission d'examen avait proposé d'autres solutions à Alain Berset, conseiller fédéral de tutelle, mais toutes ont été rejetées. Le Conseil fédéral n'a souhaité ni que l'on renonce totalement à l'examen pratique ni de le maintenir avec une ampleur réduite.

Les examens de médecine dentaire ont eu lieu

Les cliniques universitaires de médecine dentaire ont quant à elles pu mener à terme les filières d'études accréditées, autrement dit les examens pratiques effectués sur des patients sous la responsabilité de la faculté. En dépit des difficultés, l'examen écrit a été organisé en pleine pandémie et a pu avoir lieu à la période prévue, ce qui permettra aux jeunes diplômés d'entrer dans la vie professionnelle sans restriction. « Notre avantage, c'est que, grâce à notre plus petite taille, nous sommes plus agiles qu'en médecine humaine et, dès le début, les quatre institutions concernées ont établi des relations intensives, se sont régulièrement concertées et ont cherché des solutions pragmatiques », explique Nicola Zitzmann, responsable de filière au Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle (UZB) et présidente de la Commission fédérale d'examen de médecine dentaire.



Un cours magistral au Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle sur les mesures de protection. Les quatre cliniques universitaires de médecine dentaire ont pu mener à terme les filières d'études accréditées.

Les traitements dentaires ont pu reprendre le 27 avril et, dès ce moment, les quatre cliniques universitaires de médecine dentaire ont aussi repris la formation en pratique clinique. Il est vrai que l'enseignement présentiel était encore prohibé dans les universités, mais l'Office fédéral de la santé publique avait confirmé que le traitement des patients par des étudiants devait être qualifié de prestation de soins et avait ajouté qu'il estimait que des mesures de sécurité adéquates seraient mises en place pour réduire le plus possible le risque de transmission du virus. Grâce à cette clarification rapide, les traitements de patients par des étudiants ont pu reprendre dès le mois de mai.

« Les études en médecine dentaire ne se prêtent pas à l'enseignement à distance »

Mais cela a tout de même nécessité un effort d'adaptation exceptionnel et toutes les personnes impliquées dans la formation ont dû faire leur part. À l'UZB, par exemple, les cours blocs ont été concentrés sur la période du confinement et dis-

pensés en ligne, tandis que le semestre d'été a été prolongé de six semaines, afin que la période jusqu'au 10 juillet puisse être exploitée intensivement pour des cours de pratique clinique.

Étant donné que les distances minimales préconisées ne peuvent pas être respectées partout, pour le semestre d'automne 2020, la plupart des universités suisses misent sur une offre panachée de cours en ligne et d'enseignement présentiel. Dans certains cas, des éléments physiques seront construits, ou le port obligatoire du masque sera décrété dans les salles de cours et de séminaires. Les conditions pourraient toutefois changer rapidement en fonction de l'évolution de la pandémie.

Mais, Nicola Zitzmann en est convaincu : « Les études en médecine dentaire ne se prêtent pas à l'enseignement à distance et nos étudiants ont pu être intégrés dans notre plan d'exploitation de pandémie sans difficulté. Ils ont ainsi appris à traiter les patients dans des conditions très exigeantes et cette volée est donc prête à faire face à une pandémie. »